

# CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENVOLÉE

## PROCÈS-VERBAL

### CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le 23 septembre 2024

Une séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle de l'Envolée s'est tenue le lundi 23 septembre 2024, à 16 h 30, au restaurant-école La Marmite d'Or du CFPE de Montmagny, sous la présidence de M. Donald Labillois.

Présences :

- Représentante du socioéconomique : M<sup>me</sup> Jacynthe Daigle
- Représentant des entrepreneurs : M. Donald Labillois
- Représentants des enseignants : M<sup>me</sup> Frédérique Gagnon  
M Yves Lemieux
- Représentant des parents
- Représentant du personnel professionnel : Mme Marie-Ève Léonard
- Représentant des élèves : M. Antoine Corbeil
- Représentante du personnel de soutien : M<sup>me</sup> Catherine Dubé
- Directrice du CFP de l'Envolée : M<sup>me</sup> Marie-Andrée Gilbert

Absence :

- Représentante du sociocommunautaire : M<sup>me</sup> Sonia Proulx

**24-25-9-23-1**

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. Donald Labillois, président, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous.

**24-25-9-23-2**

#### **VÉRIFICATION DU QUORUM ET DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION**

La procédure de convocation ayant été respectée et le quorum constaté, la séance peut donc légalement être tenue.

**24-25-9-23-3**

#### **ACCUEIL ET PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES**

Tous les membres présents se présentent à tour de rôles.

**24-25-9-23-4**

#### **QUESTION DU PUBLIC**

M. Antoine Corbeil, élève et membre du conseil d'établissement demande la définition d'un conseil d'établissement et le rôle qu'il aura à jouer et Mme Gilbert en fait la description.

**24-25-9-23-5 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 24-25-9-23-1 Ouverture de la séance ;
- 24-25-9-23-2 Vérification du quorum et de la procédure de convocation ;
- 24-25-9-23-3 Accueil et présentation des nouveaux membres ;
- 24-25-9-23-4 Question du public
- 24-25-9-23-5 Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
- 24-25-9-23-6 Approbation du procès-verbal de la séance du 3 juin 2023 ;
- 24-25-9-23-7 Points pour adoption
  - 24-25-9-23-7.1 Règles de régie interne
  - 24-25-9-23-7.2 Élection à la présidence
  - 24-25-9-23-7.3 Projet de calendrier de réunions
  - 24-25-9-23-7.4 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation
- 24-25-9-23-8 Points de consultation
  - Aucun
- 24-25-9-23-9 Points d'information
  - 24-25-9-23-9.1 Priorités 2024-2025
  - 24-25-9-23-9.2 Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement
  - 24-25-9-23-9.3 Clientèle 2024-2025 au 23 septembre 2024;
- 24-25-9-23-10 Dénonciation d'intérêt d'un membre du Conseil d'établissement (article 70 LIP)
- 24-25-9-23-11 Autres sujets
- 24-25-9-23-12 Levée de la séance.

Après lecture de l'ordre du jour, son adoption est proposée par M. Donald Labilloy, appuyée par M. Yves Lemieux.

**24-25-9-23-6 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 JUIN 2024**

Le procès-verbal a été signé par le président et la directrice.

Approbation du procès-verbal de la séance du 3 juin 2024. Son adoption est proposée par Mme Jacinthe Daigle, appuyée par Mme Frédérique Gagnon.

## **24-25-9-23-7 POINTS POUR ADOPTION**

### **24-25-9-23-7.1 Règles de régie interne**

Le document avait préalablement été remis à chaque membre et ils en ont fait la lecture. Aucune question n'a été soulevée.

L'adoption des règles de la régie interne du conseil d'établissement 2024-2025 en date d'aujourd'hui, le 23 septembre 2024 est proposé par M. Donald Labillois, appuyée par M. Yves Lemieux.

### **24-25-9-23-7.2 Élection à la présidence**

M. Donald Labillois est élu président à l'unanimité.

### **24-25-9-23-7.3 Projet de calendrier de réunions**

Voici les dates qui sont déterminées par les membres du conseil d'établissement :

23 septembre 2024 – 2 décembre 2024 – 24 février 2025 – 28 avril 2025 – 26 mai 2025

Les lundis à 16 h 30 est une bonne formule pour tous. Un calendrier officiel sera envoyé par courriel aux membres.

L'adoption du calendrier de réunion 2024-2025 est proposée par Mme Marie-Ève Léonard, appuyée par Mme Frédérique Gagnon.

### **24-25-9-23-7.4 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation**

Mme Marie-Ève Léonard remet une copie à chaque membre et fait la lecture du plan de lutte. Mme Gilbert explique que c'est maintenant dans la loi et que c'est obligatoire pour chaque école d'élaborer son plan de lutte. De plus, elle mentionne qu'elle doit faire un rapport à la directrice générale du Centre de services scolaire en fin d'année pour tout acte de violence répertorié dans son école durant l'année scolaire. M. Yves Lemieux propose l'installation d'affiches à différents endroits dans l'école pour conscientiser les élèves et les membres du personnel à cette réalité. Mme Léonard mentionne qu'il sera bientôt possible d'avoir des comparatifs aux années antérieurs, ce qui n'est pas vraiment le cas présentement du fait que le plan n'existe pas depuis de nombreuses années.

L'adoption du plan de lutte 2024-2025 en date d'aujourd'hui, le 23 septembre 2024 est proposé par M. Donald Labillois, appuyée par M. Yves Lemieux

## **24-25-9-23-8 POINTS DE CONSULTATION**

Aucun.

## **24-25-9-23-9 POINT D'INFORMATION**

### **24-25-9-23-9.1 Priorités 2024-2025**

Mme Gilbert nous mentionne qu'elle est arrivée en poste au mois d'août 2024. Elle a pu rencontrer tous les membres de l'équipe. Elle mise sur la stabilité pour faire progresser les nombreux projets déjà en place et solidifier les équipes. Il sera aussi question de travailler sur des projets pour attirer des nouveaux élèves. Il y a certains défis dans les départements alimentation, commerce et le secteur des plastiques, dont elle a aussi la responsabilité. Elle travaillera aussi à donner une orientation au mode d'enseignement en Formation à distance (FAD). Pour les projets concernant l'offensive construction mis en place l'année dernière, des études et des analyses sont présentement en cours. Il ne reste que deux cohortes encore actives.

Pour ce qui est du programme d'Électricité, la cohorte terminera dans les prochains mois et il faut vérifier la faisabilité d'offrir le DEP à notre centre en demandant le prêt de carte à un autre centre de formation professionnel partenaire. Il faudra déterminer les avantages à l'offrir sous cette forme. Pour Charpenterie-Menuiserie, la cohorte terminera en février 2025. Il faudra vérifier si nous solliciterons le MELS pour pouvoir demander l'obtention de carte pour offrir à nouveau ce programme. Il y a présentement des enjeux de santé et sécurité dans locaux actuels, extérieur au centre, qu'il faudra régler si le CFP veut l'offrir à nouveau.

**24-25-9-23-9.2 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement**

Ce point sera reporté à la prochaine rencontre pour confirmation du montant et approbation.

**24-25-9-23-9.3 Clientèle 2024-2025 au 23 septembre 2024**

Mme Gilbert présente la clientèle à jour en mentionnant le nombre d'élèves inscrits dans chaque programme offert au CFPE. Certains secteurs fonctionnent à pleine capacité alors que d'autres ont des défis d'augmentation de clientèle. M. Antoine Corbeil, mentionne qu'il a eu certains enjeux de recherche de centres pour faire sa formation en cuisine au CFPE. Il a trouvé notre centre, mais après avoir effectué des recherches plus poussées sur Internet. Mme Gilbert mentionne qu'une nouvelle adjointe se joindra à son équipe de direction pour s'occuper des volets finances et ressources matérielles.

**24-25-9-23-10 DÉNONCIATION D'INTÉRÊT D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (ARTICLE 70 LIP)**

Certains membres rempliront le formulaire et le rapporteront lors de la prochaine rencontre.

**24-25-9-23-11 AUTRES SUJETS**

Il y aura un méchoui pour tous les élèves et les membres du personnel du CFPE le mardi midi 8 octobre 2024.

**24-25-9-23-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Levée de la séance. À 17 h 55, la levée de l'assemblée est proposée par Mme Jacinthe Daigle et appuyée par M. Yves Lemieux.

---

DONALD LABILLOIS, président

---

Marie-Andrée Gilbert, directrice